

À VOS PLUMES

Le Ceta, traité commercial entre l'Union européenne et le Canada, menace nos agriculteurs, nos services publics, notre réglementation en matière de santé, notre droit du travail... Signé en 2016 puis voté au Parlement européen en février dernier, ce traité - dont une large partie est déjà appliquée provisoirement - doit être ratifié dans les mois à venir par l'ensemble des États-membres de l'UE pour entrer en vigueur définitivement. Écrivez à votre député et à votre sénateur pour demander une consultation sur la ratification impliquant réellement les citoyens. Argumentaire sur www.france.attac.org

GOUTTE D'EAU EN COLOMBIE

L'ONG Fundesia, Fondation pour un développement intégral et une recherche agricole, mène une action concrète et globale en Colombie dans le village de Cauca, au sein d'une région éprouvée par la violence, la pauvreté et le narco-trafic. Écoles, ateliers d'ébénisterie, de métallurgie et de confection, école de musique, bibliothèque, club de foot, élevages, production et transformation de café et de canne à sucre... Après la mise en place de ces activités, Fundesia s'attaque à un gros enjeu : l'alimentation du village en eau potable, et le traitement de ses eaux usées. Pour apporter votre goutte d'eau (potable), un financement participatif est en ligne jusqu'à fin octobre sur la plateforme internet Ulule.

<https://fr.ulule.com/eau-colombie/>

J. CAPLAT À POISSON (71)

L'association Le Martsi du vendredi et le Comité de protection de l'environnement en Charolais Brionnais invitent l'agronome et anthropologue Jacques Caplat à donner une conférence-débat sur le thème « Agriculture et changement climatique », le samedi 20 octobre à 20h30 à la salle communale de Poisson (71). Participation libre.

LES CABANES DE LA ZAD

Dans le recueil *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*, retrouvez les cabanes et constructions diverses qui ont fleuri sur la Zad de N-D-des-landes. Aujourd'hui détruites, elles avaient été croquées en 2014 par des étudiants de la section Alternatives urbaines de Vitry-sur-Seine et photographiées par Cyrille Weiner. Dessins, textes, photos, témoignages font revivre ces autoconstructions faites de bric et de broc. Cet ouvrage donne à voir des façons d'habiter qui témoignent d'une recherche d'autonomie et d'organisation sociale différente. Les photos donneront lieu à une exposition à partir du 7 octobre à la Galerie Salle Principale, 28 rue de Thionville, Paris 19^e.

Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre, C. Weiner, P. Bouchain, C. Laurens. éd. Loco.

L'ENTRETIEN

« LA RÉGULATION PAR LA CHASSE EST UNE IMPOSTURE. LA PREUVE : PLUS ILS CHASSENT, ET PLUS IL Y A DE SANGLIERS ! »
FRANÇOIS DARLOT

CHASSE : « UN LOBBY TRÈS PUISSANT »

Président du Rassemblement pour une France sans Chasse (Rac), François Darlot analyse la façon dont le lobby de la chasse parvient à se faire entendre. Pour lui, c'est « un château de cartes » qui pourrait – et devrait – s'écrouler.

L'âdf : Nicolas Hulot aurait démissionné après avoir découvert que Thierry Coste, un lobbyiste de la chasse, était convié à une réunion d'arbitrage avec Emmanuel Macron. Avez-vous été étonné d'apprendre qu'il était présent ?

François Darlot : Pas du tout ! Ce monsieur tape la bise à Macron, le tutoie... Sa présence est constante. Cela fait vingt ans que Thierry Coste accompagne la Fédération nationale des chasseurs (FNC) partout où elle va. C'est quelqu'un qui a toutes les « qualités » du lobbyiste sans foi ni loi : il se décrit lui-même comme un spécialiste du « renseignement et de la manipulation ». Pour lui, la fin justifie les moyens, rien ne l'arrête. Il se dit quand même légaliste, mais lorsqu'il peut contourner les règles, il les contourne. Il est par exemple allé dans les couloirs de l'Assemblée nationale au moment du vote d'une loi relative à la chasse (en 2012, Ndlr) grâce à un député pro-chasse, Jérôme Bignon (LR), qui lui avait procuré un badge d'entrée. C'est formellement interdit, et il s'est finalement fait repérer et a été viré, mais ça illustre assez bien ses méthodes. Il est payé 200 000 euros par an pour accompagner la communication de la FNC. Il est aussi lobbyiste pour le comité Guillaume Tell, qui représente les détenteurs d'armes. Je crois que ça lui tient encore plus à cœur que la chasse.

Il a apparemment beaucoup d'influence sur Macron puisque celui-ci a divisé par deux le prix du permis de chasse et pourrait allonger les périodes de chasse et le nombre d'espèces chassables. Comment l'expliquer ?

F.D. : C'est une sorte d'immaturation politique. Macron est un type intelligent puisqu'il est arrivé là où il est. Mais c'est un homme des villes qui connaît beaucoup de choses en matière de finance et d'économie, mais qui est absolument ignare en termes de vie sociale et de ruralité. Coste lui fait croire que la ruralité, c'est les chasseurs. Mais à mon avis, il se trompe, il fait une erreur politique ! Les chasseurs disent être la ruralité, mais nous, on répond que la ruralité n'attend pas l'ouverture de la chasse pour exister, et que les chasseurs y sont très minoritaires. En réalité, la ruralité souffre de l'activité de chasse. Notamment le dimanche : on demande que ce soit un jour sans chasse, pour pouvoir se promener tranquillement, en famille, sans se faire tirer dessus ! La ruralité attend de pouvoir profiter de son environnement sereinement, elle ne veut pas qu'on fasse chaque année une déclaration de guerre à la faune. C'est donc, pour le moins, une maladresse de Macron.

Au delà de Macron et de Coste, le lobby de la chasse est très puissant, et depuis longtemps. Comment expliquer qu'il pèse autant dans le débat ?

F.D. : Les chasseurs sont d'abord très structurés, et depuis longtemps, au travers des sociétés de chasse, qui ont été créées par le régime de Vichy. Ces sociétés sont devenues des fédérations départementales, qui se regroupent au sein de fédérations régionales, lesquelles sont réunies au sein de la fédération nationale. Cette structure pyramidale forme un réseau solide. Ensuite, lorsqu'un député fraîchement élu arrive dans sa circonscription, l'une des premières visites qu'il reçoit est celle du représentant de la fédération départementale des chasseurs. Il lui dit « bienvenue chez nous » – même si l'élu est du coin – et lui explique qu'il devra les consulter sur tous les dossiers qui touchent à la nature et à la chasse, sans quoi ils lui pourrissent sa mandature. Ces pressions peuvent aller très loin et s'apparenter parfois à des menaces. On a rencontré des élus qui avaient peur, littéralement.

Les chasseurs peuvent aussi compter sur des groupes très puissants et très soudés chez les parlementaires. Lors de la précédente législature, le groupe « chasse et territoires » était le plus nombreux de tous les groupes de l'Assemblée nationale ! Avec l'arrivée d'En Marche, il y a eu un fort renouvellement, mais le groupe est toujours l'un des plus fournis, avec 118 membres (1) ! Au Sénat, on trouve des sénateurs chasseurs qui ont les pieds enracinés dans le palais du Luxembourg et qui tiennent le dossier chasse. Et puis il y a bien sûr le président Gérard Larcher, grand chasseur devant l'éternel, qui défend bec et ongles toutes les formes de chasse, jusqu'aux plus cruelles, comme la chasse à la glu (2).

On a le sentiment que les chasseurs sont quand même nombreux, ils représentent donc un électorat important...



F.D. : Peut-être, mais les anti-chasse sont sans doute beaucoup plus nombreux ! D'autant que les chasseurs sont en fait moins nombreux que ce qu'ils disent. Ils affirment être 1,2 million, mais c'est faux. Ce chiffre correspond en fait au nombre de permis de chasse qui ont été vendus lors de la dernière saison. Mais un permis n'est valable que dans un département, et beaucoup de chasseurs en prennent plusieurs. En réalité, ils sont plutôt 900 000, et leur nombre diminue de 1 à 3 % chaque année. Il faut savoir que dans les années 60, ils étaient 2,5 millions.

On a donc une organisation très structurée et très ancienne, mais on peut quand même se demander si tout cela n'est pas qu'un « château de cartes » qui peut s'écrouler facilement. Et puis les chasseurs font valoir la tradition, mais avec tout ce que l'on apprend de jour en jour sur la vie émotionnelle et sensorielle des animaux, leur activité apparaît de moins en moins légitime. Mon point de vue, c'est que lorsqu'une tradition entre en contradiction avec les valeurs montantes d'une société, elle doit disparaître.

Ils expliquent quand même qu'ils jouent un rôle de régulation. Le sanglier, par exemple, fait bel et bien des ravages dans les champs...

F.D. : C'est simple : ils ont créé le problème, ils l'entretiennent, et en même temps ils se présentent comme la solution. Ce qu'ils appellent le « petit gibier » a été éradiqué, à la fin des années 70. Il n'y avait plus rien. Au début des années 80, la FNC a pris les choses en main et a décidé de développer, selon ses termes, la « chasse au gros », car c'est une chasse plus « ludique » et ils espéraient ainsi recruter de nouveaux adhérents. Donc, ils ont « ensémené » le pays en sangliers et en chevreuils. On ne sait pas combien il y a de sangliers vivants sur le territoire car c'est un animal impossible à comptabiliser. En revanche, on sait par l'ONCFS (3) qu'on en tuait 60 000 en 1976, alors qu'on en a tué 700 000 en 2016 ! Il y a certes moins de chasseurs, mais la chasse est beaucoup plus violente qu'avant, avec des armes qui sont devenues de véritables armes de guerre, et une population d'ongulés qui augmente.

Ces lâchers sont-ils encore pratiqués malgré la surpopulation ?

F.D. : La FNC a fait un sondage en 2009 pour demander aux sociétés de chasse si elles faisaient encore des lâchers, 49 % ont admis en faire. Ensuite, ils leur donnent à manger dans les bois pour, soit disant, éviter qu'ils aillent faire des dégâts dans les champs. En fait, c'est pour maintenir les animaux à proximité des sites de chasse et qu'ils puissent se reproduire. Car plus on leur donne à manger, plus le lait de la mère est riche, et plus les portées arrivent à terme. Pourquoi leur en faut-il autant ? Pour que quand les actionnaires de la société viennent tirer, ils soient sûrs qu'il y ait des animaux qui passent à portée de leurs fusils. On sera bientôt à 800 000 sangliers tués par an. Et la population va continuer de se multiplier. Donc, les animaux vont entrer dans les villes, ils vont détruire des récoltes, et les chasseurs continueront à se présenter comme la solution ! La régulation par la chasse est une imposture. La preuve : plus ils chassent, et plus il y a de sangliers !

Recueilli par Nicolas Bérard

1 - À titre de comparaison, le groupe « prisons et conditions carcérales » comporte 51 membres, celui qui planche sur la question de l'action humanitaire est composé de 20 élus, quant au groupe « condition animale », il réunit... 7 députés.

2 - Technique de chasse qui consiste à enduire des branches d'arbres avec de la glu afin que les oiseaux qui se posent dessus restent collés.

3 - Office national de la chasse et de la faune sauvage.